



ADVITAM Performance

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 30 juin 2024)



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

ADVITAM Performance

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

(Exercice clos le 30 juin 2024)

A l'assemblée générale de la société ADVITAM Performance,

En notre qualité de professionnel de l'expertise-comptable, désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie ») de votre société, (ci-après « entité ») et accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Français ; Accréditation Cofrac validation/vérification n° 3-1861, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations de nature historique ou extrapolée de la déclaration de performance extra-financière consolidée, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Comme indiqué dans la Déclaration, les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente en l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données publiques externes utilisées (ex : les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, les trajectoires climatiques sectorielles, ...). Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration (ex : le périmètre de reporting, les extrapolations effectuées sur les consommations d'énergie, les gaz à effet de serre scope 3 reportés...).

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration:

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant désigné

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière, de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et conformément au *Programme de vérification DPEF (P01.a)*, tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nos travaux sont réalisés en respectant un programme de vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la vérification.

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation] et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (valoriser le capital humain, être une entreprise accessible et ouverte aux parties prenantes), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices choisies aléatoirement au sein du Groupe Advitam qui couvre 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre juin 2024 et novembre 2024 sur une durée totale d'intervention de 4 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générales, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

Le manque de robustesse de la méthode de consolidation et l'absence de contrôle interne sur les données liées aux indicateurs taux de fréquence et taux de gravité ont rendu difficiles la validation de ces KPI et ont nécessité beaucoup plus de contrôles et de diligences que sur les autres KPI.

Paris, le 29 novembre 2024

L'Organisme tiers indépendant

RSM Paris

Amandine Duquesne
Directrice département RSE
Associée

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes
Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
Répondre aux attentes de nos adhérents	KPI : - Taux de participation aux Conseils d'Administration	- Accompagnement pour l'adoption de pratiques vertueuses dans le cadre du projet "Sols Vivants"
Répondre aux attentes des agriculteurs	KPI : - Nombre de CEPP obtenus	- Création d'une marque d'expertise et d'accompagnement pour les adhérents
Répondre aux attentes des consommateurs	KPI : - Tonnage de porcs commercialisés sous la marque Bleu Blanc Cœur - Nombre de techniciens formés au bien-être animal - Nombre de points de vente Prise Direct'	- Organisation de visites d'essais, tours de plaine et tables rondes sur la gestion durable de la ressource en eau
Maîtriser notre impact environnemental	KPI : - Consommation moyenne du parc camions Prostock (litres/100km) - Conso kWh/t de céréales collectées - Conso kW/m ² de surfaces commerciales - Jardineries corrigée DJU - Conso kW/m ² de surface en agroéquipement - Nombre de ruches implantées chez les agriculteurs	- Mise en place de pratiques culturales pour la production de colza "bas GES" - Exploration de nouvelles pistes pour la production d'énergie, tel que l'agrivoltaïsme
Valoriser le Capital humain	KPI : - Taux de gravité - Taux de fréquence - Nombre de salariés en situation de handicap	- Recrutement d'éleveurs avec un accompagnement complet - Renforcement des actions autour des risques psycho-sociaux
Être une entreprise accessible et ouverte aux parties prenantes	KPI : - Nombre d'emplois créés	- Rencontres avec des élèves et étudiants

Annexe 2 : Version de la DPEF validée par RSM Paris

Groupe Advitam

1 rue Marcel Leblanc C.S. 50159
62054 SAINT LAURENT BLANGY CEDEX

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE 2024

ADVITAM GROUPE

Sommaire

1.	Notre structure : des racines résilientes	2
A.	Acteur majeur de l'agriculture dans les Hauts-De-France.....	2
B.	Notre Vision : Construire ensemble les agricultures de demain pour des hommes pleins de vie	
C.	Modèle d'affaires.....	3
D.	Notre écosystème	4
E.	Un peu de hauteur	5
F.	Structure du groupe Advitam.....	5
1.	3 pôles	5
2.	Nos branches d'activités	6
3.	Nos fournisseurs	6
4.	Nos clients :	7
5.	Nos chiffres clés.....	8
G.	Nos ressources financières	8
H.	Nos ressources humaines : un employeur responsable	10
I.	Nos valeurs.....	11
J.	Notre gouvernance.....	12
2.	Stratégie et RSE	13
A.	Notre approche partenariale.....	13
B.	Nos parties prenantes	14
C.	Matrice de matérialité.....	15
D.	Notre Stratégie RSE.....	15
E.	Nos piliers RSE.....	16
F.	Plan décarbonation	17
G.	Nos indicateurs	20
3.	Un futur florissant.....	22
A.	Une gestion durable de l'eau.....	22
B.	Vers un territoire producteur d'énergie	22
C.	Agir pour des sols vivants	23
D.	Faire grandir un jardinage responsable.....	23
E.	L'innovation au cœur de notre approche.....	24
F.	Des innovations pour toutes les productions	24
G.	Réinventer l'accompagnement technique.....	25
H.	Engagé dans des filières créatrices de valeur	25
I.	Renforcer l'attractivité et le dynamisme de nos territoires grâce à notre esprit d'équipe	26
4.	NOTE MÉTHODOLOGIQUE DPEF	28

1. Notre structure : des racines résilientes

A. Acteur majeur de l'agriculture dans les Hauts-De-France

Profondément ancré dans les Hauts-de-France, notre groupe coopératif Advitam s'est construit au fil du temps depuis plus d'un siècle. Il est aujourd'hui au service de 12 000 agriculteurs, dont 6 000 adhérents à la coopérative Unéal, son socle historique.

Employant 2 584 salariés répartis sur 415 sites, le groupe Advitam contribue chaque jour au dynamisme de la région.

Notre groupe s'est construit et s'est développé autour d'activités complémentaires pour répondre aux besoins des agriculteurs :

- en développant des services pour les accompagner à toujours mieux produire ;
- en mutualisant les outils de collecte et de commercialisation des productions végétales et animales pour gagner en performance ;
- en diversifiant ses activités afin de générer de nouveaux débouchés.

Notre ADN coopératif, nos expertises et nos engagements guident nos actions pour créer des modèles qui profitent à tous sur le territoire : agriculteurs, collaborateurs, consommateurs, partenaires.

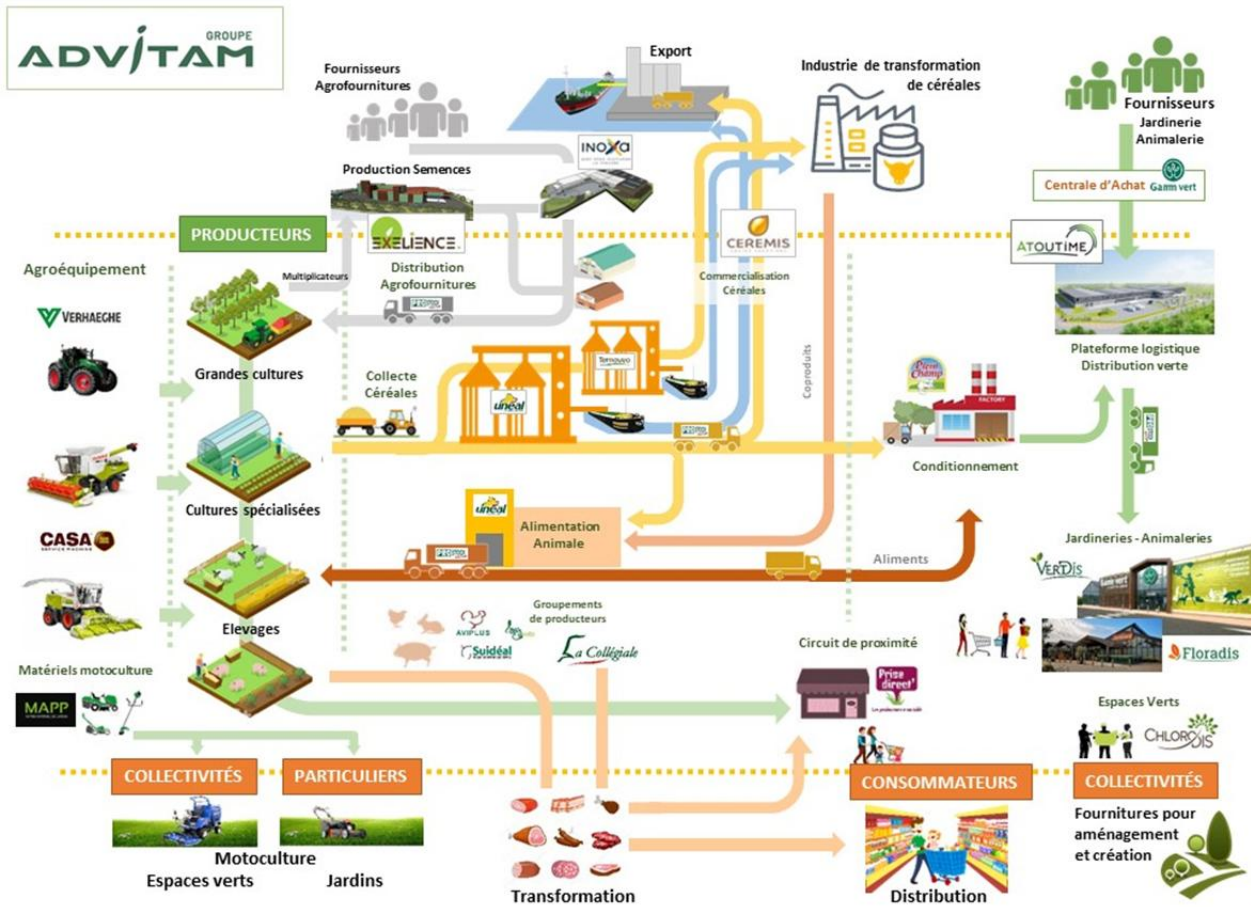


CONSTRUIRE ENSEMBLE
LES AGRICULTURES
DE DEMAIN
POUR DES HOMMES
PLEINS DE VIE

B. Notre Vision : Construire ensemble les agricultures de demain pour des hommes pleins de vie

- 1- **NOUS VIVONS POUR CONSTRUIRE toutes les agricultures présentes sur notre territoire** : Il n'y a pas un modèle d'agriculture mais autant qu'il y a d'attentes consommateurs. Nous avons à cœur de proposer de nouvelles offres pour y répondre.
- 2- **NOUS CONSTRUISONS EN COOPÉRANT parce que c'est notre ADN** : Unis, agriculteurs, collaborateurs, industriels et citoyens nous sommes plus forts ensemble, nous développons des projets ambitieux qui répondent aux besoins de la société.
- 3- **NOUS COOPÉRONS POUR INNOVER et permettre au monde agricole de réussir la transformation de ses pratiques** : Nous développons de nouvelles méthodes et nous enrichissons sans cesse notre offre de produits et services pour toujours mieux produire
- 4- **NOUS INNOVONS POUR FAIRE VIVRE notre territoire et les Hommes qui y vivent** : Nous portons haut les couleurs d'une agriculture française de qualité auprès des consommateurs toujours plus nombreux et exigeants.

C. Modèle d'affaires



Quel rôle d'ADVITAM avec les agriculteurs ?

- Les conseiller en productions végétales
- Leur fournir les semences, produits de santé des plantes et fertilisants pour les cultures
- Leur fournir les agroéquipements
- Collecter et stocker les céréales
- Développer les débouchés en productions végétales, assurer la mise en marché
- Conseiller les éleveurs
- Fabriquer et distribuer les aliments pour l'élevage
- Collecter les animaux (porcs, volailles, lapins)
- Développer les débouchés en productions animales, assurer la mise en marché.

Que deviennent les produits de la ferme ?

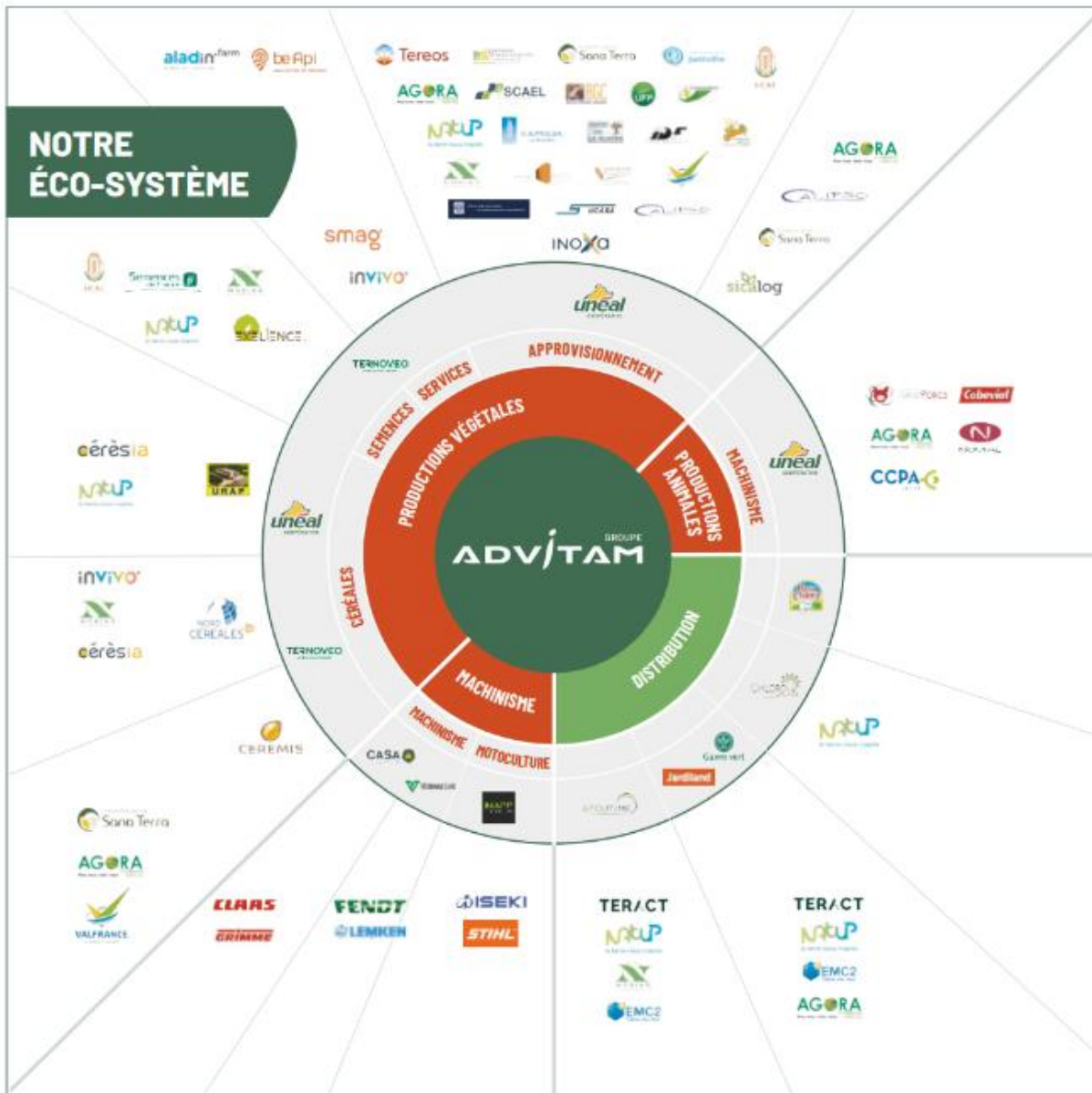
- Les céréales sont destinées à
 - La fabrication des aliments d'élevage
 - L'export vers les pays tiers
- Les animaux sont destinés à la transformation

Advitam c'est aussi ...

- La distribution :
 - 1 réseau de jardineries animaleries sous enseigne Gamm vert et Jardiland

- 1 outil de conditionnement de produits pour le jardin et la basse-cour
- Des services « Espace vert » pour les collectivités et les particuliers
- 1 réseau de magasins et points de vente de proximité 'Prise Direct' pour des produits alimentaires frais et locaux.
- Des plateformes logistiques en alimentation, jardinerie et agrofourniture
- Une filiale de transport

D. Notre écosystème



Depuis des années, le groupe Advitam cultive la culture du partenariat. Cette démarche s'avère vertueuse à de multiples égards : mutualisation des investissements, accès renforcé à l'innovation, compétitivité sur les marchés, etc. Cette approche infuse l'ensemble des métiers, au sein du pôle agricole comme dans la distribution verte. Grâce à des alliances stratégiques comme celle avec Inoxa ou Exelience, Advitam donne accès à ses adhérents aux dernières innovations.

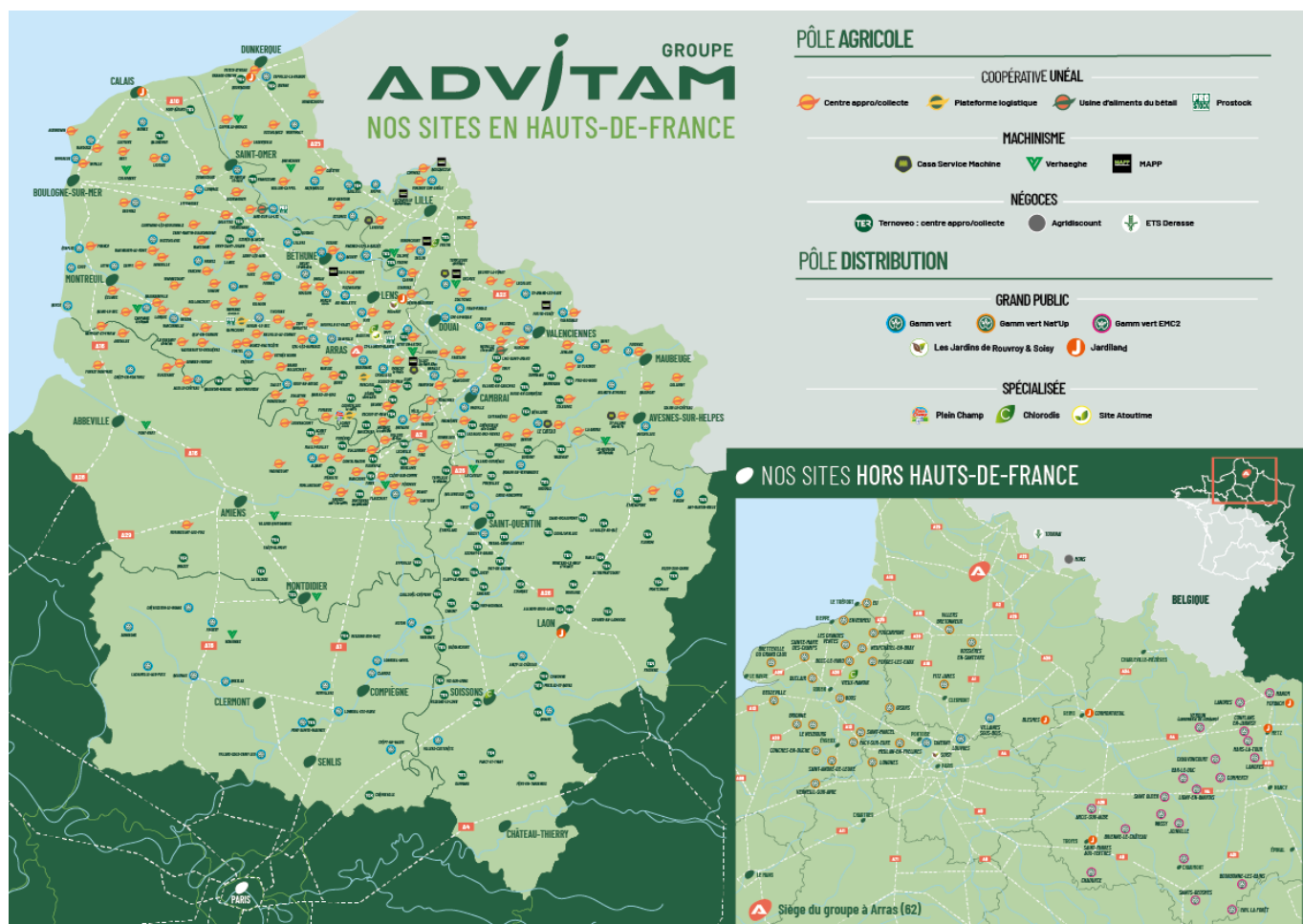
Une chaîne du grain pleinement mutualisée L'approche partenariale d'Advitam s'étend à l'ensemble de la chaîne du grain. Le groupe mutualise une partie de ses sites de stockages avec d'autres organismes

stockeurs, comme au sein de l'Urap ou sur le port de Dunkerque avec Nord Céréales. Le groupe Advitam appartient également à l'union Cérémis, aux côtés de Sana Terra, Ucara, Valfrance et Agora. L'union gère la commercialisation de près de 3,5 Mt de blé, la plaçant parmi les leaders du commerce de grain en France.

Le succès de la distribution collective

Au-delà du pôle agricole, Advitam cultive aussi sa logique partenariale au sein du pôle distribution avec Atoutime. Depuis 2020, cette plateforme mutualise et massifie l'achat ainsi que le stockage des activités de distribution des différents partenaires. En 2023, près de 25 000 tonnes de marchandises ont transité via cette plateforme, située à Athies, dans le Grand Arras.

E. Un peu de hauteur



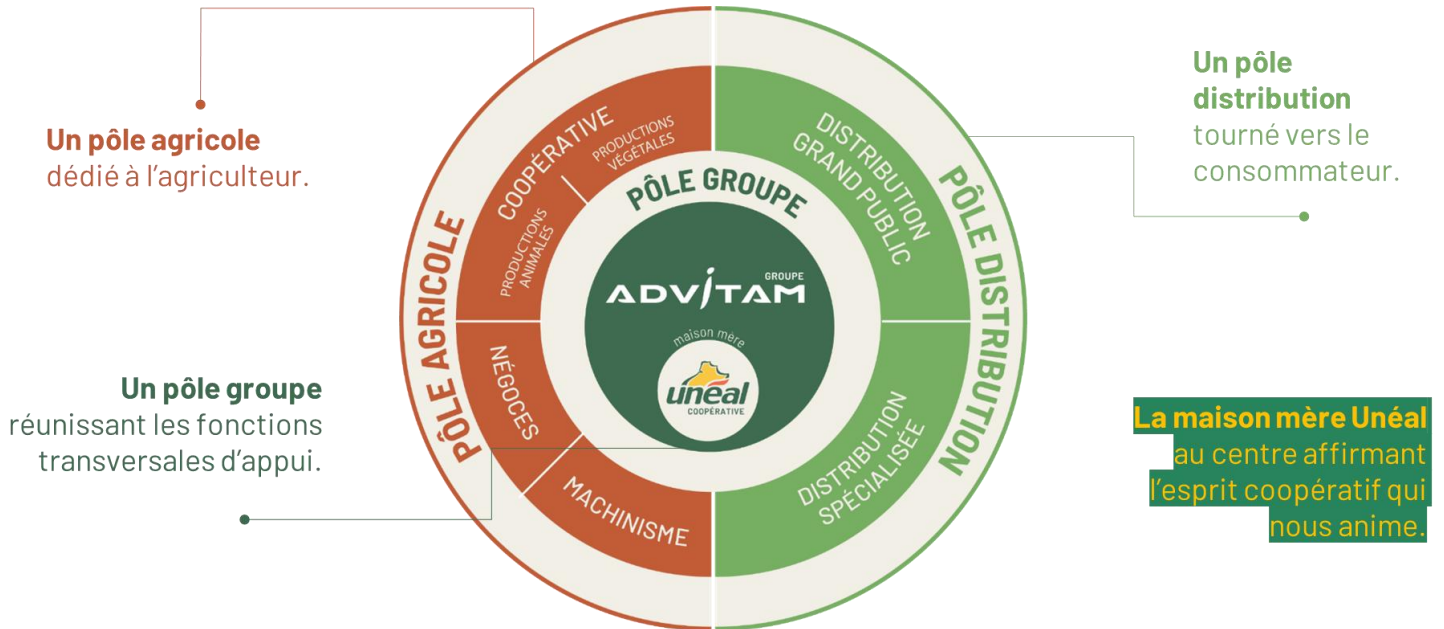
F. Structure du groupe Advitam

1. 3 pôles

- Un pôle agricole, en lien avec l'agriculteur ;
- Un pôle distribution, tourné vers le consommateur ;

- Un pôle groupe, réunissant les fonctions de direction générale et les fonctions transversales d'appui

Notre maison mère Unéal, au centre, réaffirme **l'esprit coopératif** qui nous anime en favorisant l'unité et la synergie



2. Nos branches d'activités

COOPERATIVE : L'activité **coopérative Unéal** accompagne le développement de tous les modèles agricoles en **productions végétales et animales** au service du revenu de ses adhérents.

NEGOCE : L'activité **négoce Ternoveo** sert les agriculteurs non coopérateurs et développe de nouvelles filières locales innovantes en lien avec la société civile.

MACHINISME : L'activité **machinisme** apporte une gamme de matériels et services de pointe, garantissant la performance des exploitations.

DISTRIBUTION : L'activité **distribution** grand-public et spécialisée fait le lien entre la terre, le vivant, et les consommateurs à travers des espaces de vie en jardinerie et en alimentaire.

3. Nos fournisseurs

AMONT AGRICOLE :

Les agriculteurs des Hauts de France sont nos premiers fournisseurs.

Ils fournissent les produits végétaux et animaux dont :

- Les Céréales et oléo protéagineux
- Les Animaux dont
 - Volailles ;
 - Lapins ;
 - Porcs.

Ces produits sont collectés et valorisés par la Coopérative Unéal d'une part et la filiale négoce Ternovéo d'autre part.

Pour fournir les agrofournitures aux agriculteurs, la Coopérative Unéal et Ternovéo s'approvisionnent via **la centrale d'achat INOXA** pour les produits de protection des plantes, fertilisants et auprès de **Exelience** pour les Semences.

AGROEQUIPEMENT :

Pour fournir les Agroéquipements nécessaires aux agriculteurs, les sociétés CASA Service Machine et Ets Verhaeghe sont concessionnaires des marques Claas et Fendt en matériel de traction et de récolte.

DISTRIBUTION VERTE :

Sur cette activité, nos fournisseurs sont essentiellement les fabricants ou revendeurs professionnels de matériels du jardinage, les fournisseurs de matériaux, d'aménagement pour le jardin et les espaces verts et de mobilier urbain à destination du grand-public et des professionnels en espaces verts.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE :

L'approvisionnement de nos réseaux de distribution alimentaire en produits frais (les légumes fruits et produits carnés) se fait principalement auprès des **agriculteurs de la région** dont des adhérents de la Coopérative Unéal vers les consommateurs.

4. Nos clients :

Amont agricole :

Une part importante de nos activités, se fait avec les **agriculteurs des Hauts de France**, adhérents de la coopérative Unéal ou clients du négoce Ternovéo et des filiales agroéquipements et pour lesquels nous fournissons :

- Les agrofournitures
 - Les Semences
 - Les Produits de protection des plantes
 - Les Fertilisants et amendements
- Les Aliments pour les animaux d'élevage
- Les Services et outils de pilotages en productions végétales et animales
- L'Agroéquipement (Machines agricoles de traction, de récolte, les matériels de travail du sol, de semis, d'épandage ...) au travers des sociétés CASA SM, Ets VERHAEGHE.

Aval agricole :

Nos clients de l'aval se répartissent sur 2 activités :

- La commercialisation des productions végétales
Le groupe ADVITAM n'étant pas impliqué directement dans la transformation, les matières premières agricoles essentiellement les céréales sont destinées :
 - Aux fabricants d'aliments du bétail qui opèrent en France et au Benelux
 - Aux industriels de la transformation des céréales, essentiellement les amidonneries, meuneries, malteries.
 - Au marché de l'export, via le port de Dunkerque pour les pays tiers (Maghreb, Egypte...) pour l'alimentation humaine. Pour la Coopérative Unéal, la commercialisation des céréales passe par la centrale de commercialisation CEREMIS tandis que le négoce Ternovéo opère en direct sur les marchés.
- La commercialisation des productions animales Les animaux collectés au sein des groupements de producteurs (SUIDEAL et La Collégiale en porcs, AVIPLUS en volailles et ELEVEURS du NORD en lapins) sont commercialisés auprès des abattoirs français, allemands et belges.

Distribution verte :

- **JARDINERIE ANIMALERIE** : Ce secteur d'activité s'adresse aux **clients consommateurs jardiniers, passionnés des animaux de basse-cours et des animaux de compagnies**, et de manière générale, tout le grand public pour les produits de décoration, vêtements, chaussants et combustibles. Cela représente 6 millions de passages en caisse chaque année dans les 152 jardinerie animaleries gérées par les entités du pôle Distribution.
- Sur ce secteur d'activité, la filiale PLEIN CHAMP commercialise auprès des **centrales d'achat**, des produits pour le jardin (fertilisants), des aliments pour animaux de basses cours, pour chevaux et animaux de compagnies (chiens, chats, rongeurs, oiseaux...)
- Une activité « Espace vert » s'adresse aux **collectivités** et aux **particuliers** pour les aménagements extérieurs via les sociétés Chlorodis et MAPP.

Distribution de produits alimentaires frais et locaux :

- Le réseau de magasins de proximité Prise Direct' fournit des produits alimentaires frais et locaux aux **consommateurs soucieux de la saisonnalité, de la qualité et de l'origine des produits** (fruits, légumes, produits laitiers et carnés ...)

5. Nos chiffres clés

Salariés	Chiffre d'affaires (en Mrd €)	Sites	Agriculteurs adhérents	Tonnage de céréales collectées
2 584	1,653	415	6000	2,3 Mt

G. Nos ressources financières

Périmètre Unéal

en M€	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'Affaires	673,1	863,4
Marge commerciale	76,7	75,7
EBITDA	18,6	23,2
Amortissements	-9,0	-9,0
Résultat d'exploitation	9,6	14,2
Résultat financier	-4,6	-2,7
Résultat exceptionnel	0,2	4,2
IS	-0,1	-0,4
Résultat net	5,1	15,3

ACTIF	30/06/2024	30/06/2023	PASSIF	30/06/2024	30/06/2023
Immobilisations incorporelles	0,8	1,2	Capital social	20,7	20,3
Immobilisations corporelles	95,3	95,0	Réserves	156,8	144,5
Immobilisations financières	138,1	100,8	Résultat de l'exercice	5,1	15,3
Actif immobilisé	234,2	197,0	Capitaux propres	182,6	180,1
Stocks et en-cours	53,3	49,7	Provisions	5,7	4,9
Créances d'exploitation	207,5	276,6	Emprunts et dettes financières	191,1	234,2
Disponibilités	8,1	19,2	Dettes d'exploitation	128,4	125,4
Actif circulant	268,9	345,5	Passif exigible	319,5	359,6
Charges constatées d'avance	4,7	2,2	Produits constatés d'avance	0,1	0,1
TOTAL ACTIF	507,9	544,8	TOTAL PASSIF	507,9	544,8

Périmètre Groupe Advitam

en M€	2023 / 2024	2022 / 2023
Chiffre d'affaires	1 653,2	1 933,1
Marge brute	287,8	302,3
EBITDA / EBE	43,7	51,9
Amortissements	-26,5	-26,6
Résultat d'exploitation	17,3	25,3
Charges financières	-17,0	-14,9
Résultat courant	0,3	10,4
Résultat exceptionnel	-23,0	12,5
Amortissements écarts d'acquisitions	-2,5	-2,8
Quote part résultats mis en équivalence	0,0	0,1
Impôt société	2,7	-4,7
Résultat net	-22,4	15,6
Dont intérêts minoritaires	4,1	-0,1
Résultat net (part du groupe)	-18,3	15,6

BILAN CONSOLIDE GROUPE ADVITAM 30 JUIN 2024

ACTIF [en milliers d'euros]	30.06.2024 Net	30.06.2023 Net	PASSIF [en milliers d'euros]	30.06.2024	30.06.2023
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	29 564	30 989	Capital	20 738	20 330
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	11 210	11 990	Primes	24	24
Immobilisations corporelles	224 146	231 364	Réserves et résultat consolidés	177 183	197 931
Immobilisations financières	11 641	11 744	Autres	10 916	10 916
Titres mis en équivalence	9 374	8 685	Intérêts minoritaires	17 411	23 095
Total de l'actif immobilisé	274 724	282 782	Provisions	15 460	13 586
Actif circulant			Dettes		
Stocks et en-cours	238 284	238 521	Emprunts et dettes financières	165 286	81 495
Clients et comptes rattachés	197 150	205 098	Trésorerie Passive	90 559	263 501
Autres créances et comptes de régularisation (4)	72 252	155 648	Fournisseurs et comptes rattachés	188 169	195 060
Valeurs mobilières de placement	148	200	Autres dettes et comptes de régularisation	127 097	156 058
Disponibilités	30 285	79 746	Total de l'actif circulant	571 111	696 114
Total de l'actif circulant	538 118	679 214	TOTAL DU PASSIF	812 842	961 996
TOTAL DE L'ACTIF	812 842	961 996			

H. Nos ressources humaines : un employeur responsable

Acteur économique phare des Hauts-de-France, le groupe Advitam s'engage au quotidien pour ses salariés et se positionne comme un créateur de lien social.

Parce qu'Advitam, c'est un travail collectif qui relie l'agriculture à la société civile, nous souhaitons accompagner nos Hommes dans leur développement à travers des formations et la promotion interne pour toujours mieux répondre aux attentes des agriculteurs. Nous souhaitons entretenir les valeurs coopératives pour donner du sens à notre quotidien.

Nous faisons en sorte d'améliorer continuellement les conditions de travail de nos collaborateurs, pour que chacun s'épanouisse, dans le respect mutuel et la confiance.

Ils sont aujourd'hui **2 584** à avoir rejoint l'aventure humaine Advitam. Qu'ils soient alternants, apprentis, saisonniers, à temps plein ou partiel, ils contribuent à la vie et au dynamisme du groupe. L'ensemble de nos pôles d'activités, par la diversité des métiers qu'ils proposent et leur implantation en zone rurale comme péri-urbaine, offre à tous l'opportunité d'exprimer leurs compétences en adéquation avec leurs valeurs.

Plus qu'un emploi, le groupe s'attache à proposer aux talents d'aujourd'hui et de demain des parcours professionnels qui font sens et pleins de vie.

1. NOTRE POLITIQUE

a. Les piliers de notre politique liés au capital humain

- Assurer l'égalité des chances
- Favoriser le dialogue social
- Respecter le code éthique
- Préserver la santé et la sécurité
- Encourager l'expression des talents

b. Les enjeux liés au CAPITAL HUMAIN

- Santé / Sécurité au travail
- Capital humain
- Diversité / Parité
- Notoriété et image
- Ouvertures aux parties prenantes

2. NOS ACTIONS RESPONSABLES :

a. Sécurité, santé et bien-être, des indispensables

La santé et la sécurité de ses collaborateurs sont une priorité absolue pour Advitam. Le groupe met en œuvre de nombreuses actions pour prévenir les risques professionnels, améliorer les conditions de travail et favoriser le bien-être. Une assistance sociale, externe au groupe, se rend également disponible pour les salariés qui en ressentent le besoin. Le groupe a également organisé pour la première fois sur cet exercice une « safety week ». Cet événement collaboratif est organisé dans toutes les sociétés du groupe Advitam et porté par les équipes RH et sécurité auprès de ses collaborateurs pour les sensibiliser sur les enjeux liés à la santé, sécurité et bien-être au travail. L'objectif est de renforcer la culture sécurité des salariés du groupe à travers des messages de prévention concernant les EPI, les bons gestes et bonnes postures au travail ou encore les risques routiers ou psychosociaux.

Enjeux visés : Santé / Sécurité au travail, Capital Humain

b. Lancement de Steeple pour tisser du lien

Pour renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser la collaboration entre ses collaborateurs, le groupe Advitam a mis en place Steeple, une plateforme de communication interne. Cet outil, semblable à un réseau social professionnel, permet de fluidifier les échanges, de partager les connaissances et de valoriser les métiers. En créant des espaces dédiés à chaque communauté et en encourageant les collaborateurs à partager leur quotidien, Steeple contribue à tisser des liens plus étroits entre les différents sites et les différents métiers du groupe. Cette initiative favorise une meilleure compréhension des enjeux de chacun, stimule l'engagement et renforce la cohésion d'équipe. Grâce à Steeple, Advitam donne à ses collaborateurs les moyens de s'exprimer, de développer leur réseau professionnel et de contribuer activement à la vie de l'entreprise.

Enjeux visés : Notoriété et image, Ouvertures aux parties prenantes, Capital Humain

c. Des formations à 360 degrés

La formation constitue un axe central de la politique RH du groupe. En 2023, Advitam a traité 842 demandes de formations, dont 74,9 % ont été acceptées. Cette forte mobilisation témoigne de la volonté du groupe de donner à ses collaborateurs les moyens de se développer. De la cybersécurité à la gestion de crise, en passant par la ventilation du grain, le CQP* vente de munitions ou encore la réglementation les sujets proposés sont variés.

*Certificat de Qualification Professionnelle

Enjeux visés : Capital humain, Diversité / Parité

I. Nos valeurs

OUVERTURE

Être attentif aux autres, comprendre et intégrer les besoins et attentes de chacun, mais aussi s'ouvrir à la société et aux partenaires pour construire ensemble des démarches de progrès.

PARTAGE

Changer et s'entraider pour mieux collaborer, mais aussi rendre compte en toute transparence des actions réalisées et des résultats obtenus

RESPECT

Respecter les hommes et les femmes dans leur diversité car elle est source de richesse, mais aussi respecter nos engagements pour une plus grande efficacité.

CURIOSITE

Chercher sans cesse à apporter des solutions, questionner ses certitudes pour se remettre en question et aller de l'avant.

➡ Indicateurs clés de performance

2.584

Salariés en CDI
(moyenne ETP)

22

Nombre d'emplois nets
créés

36%

Femmes

64%

Hommes

J. Notre gouvernance

La coopérative Unéal constitue la maison mère et l'organe de décision du groupe Advitam. Le système de gouvernance garantit transparence et proximité entre administrateurs, adhérents et collaborateurs.

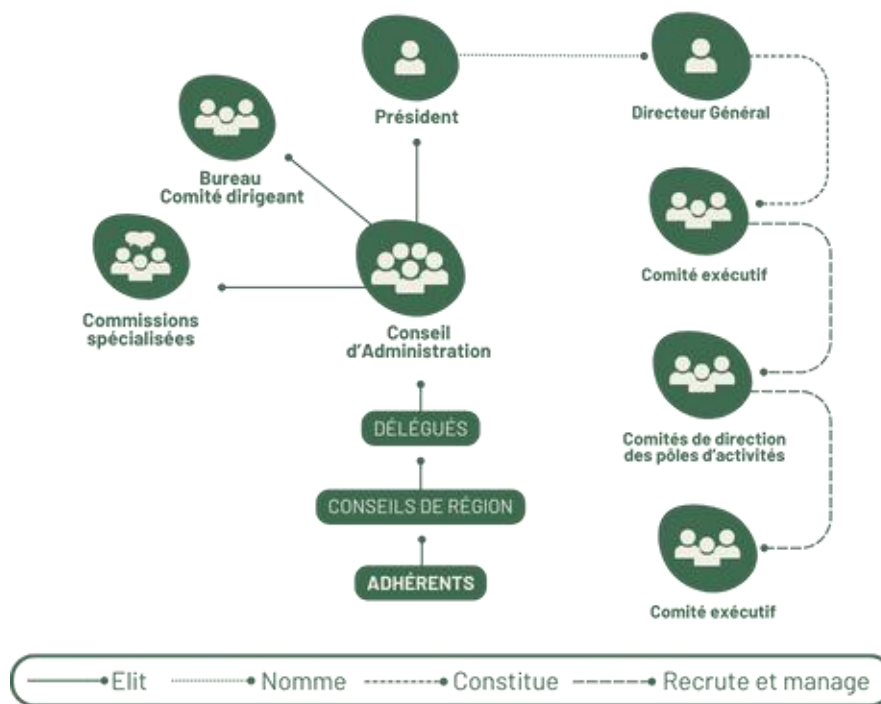
En plus de son modèle économique unique, reposant sur la mise en commun des outils de production et de commercialisation, la coopérative agricole se distingue par son mode de gouvernance. Elle est gouvernée par les agriculteurs, au service des agriculteurs. Quelles que soient la taille de leur exploitation ou leurs productions, les adhérents disposent du même pouvoir selon le principe démocratique « Un homme = une voix ». Cette gouvernance s'articule autour de différentes instances : le conseil d'administration, composé d'élus agriculteurs, et le comité de direction, comprenant des dirigeants salariés. Il existe également des commissions, mêlant élus et salariés et travaillant sur des thématiques spécifiques.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de 23 agriculteurs administrateurs, élus par l'ensemble des adhérents de la coopérative. C'est l'entité qui fixe les orientations stratégiques de la coopérative Unéal et du groupe Advitam. Il se charge également d'approuver les budgets et veille à la bonne application de la stratégie de l'entreprise par ses dirigeants. En somme, le conseil d'administration s'assure que la coopérative agit bien dans l'intérêt de ses membres et qu'elle poursuit ses objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Le comité de direction

Le comité de direction du groupe Advitam est l'organe chargé de mettre en œuvre les décisions stratégiques prises par le conseil d'administration. Il assure la gestion quotidienne de l'entreprise, pilote les opérations courantes et s'assure de l'atteinte des objectifs fixés. Il est le garant du bon fonctionnement du groupe Advitam et de sa pérennité. Le comité de direction se compose de 13 membres salariés, dont le directeur général. Ce dernier est nommé par le président du conseil d'administration.



➔ Indicateurs clés de performance

23

Administrateurs

76 %

Taux de participation
au CA

141

Conseillers de
région

2. Stratégie et RSE

A. Notre approche partenariale

Depuis des années, le groupe Advitam cultive la culture du partenariat. Il a su tisser des relations fortes avec de nombreux acteurs économiques de son territoire et au-delà. Cette démarche s'avère vertueuse à de multiples égards : mutualisation des investissements, accès renforcé à l'innovation, compétitivité sur les marchés, etc. Cette approche infuse l'ensemble des métiers, au sein du pôle agricole comme dans la distribution verte.

Des intrants innovants avec Inoxa et Exelience

L'un des leviers de performance des exploitations agricoles réside dans l'usage d'intrants de qualité. C'est ce que permet l'union de production de semences Exelience dont fait partie le groupe Advitam, aux côtés de quatre autres groupes coopératifs. Ensemble, ils ont investi dans des outils de production de pointe, à l'image du site d'Avesnes-lès-Bapaume. Le groupe figure aujourd'hui parmi les premiers intervenants sur le marché de la semence certifiée. C'est une source de valeur ajoutée pour le groupe et les agriculteurs. L'innovation est également au cœur de la stratégie de la centrale Inoxa, qui gère le référencement de l'ensemble des produits du groupe : engrais, semences, produits phytosanitaires, biostimulants, couverts, etc. Grâce à Inoxa, le groupe Advitam bénéficie de nombreux résultats d'essais, notamment sur les biosolutions. Même si le groupe Advitam conduit de nombreux essais en propre, il ne pourrait pas atteindre ce niveau sans l'engagement collectif de tous les membres de l'union.

Une chaîne du grain pleinement mutualisée

Si le groupe Advitam joue collectif sur son métier d'approvisionnement d'intrants, il le fait également pour son activité de collecte. Le groupe mutualise des sites de stockages avec Natup et Cérésia au sein de l'Union régionale Artois-Picardie (Urap). Le groupe Advitam appartient également à l'union Cérémis (Sana Terra, Ucara, Valfrance, Agora, Unéal et Ternoveo). Cette dernière gère la commercialisation de 5 groupes coopératifs, soit environ 3.5 Mt de blé. Cela place l'union parmi les leaders français du commerce de grain en France. Enfin, Advitam est un acteur historique de Nord Céréales, la structure qui gère le silo portuaire de Dunkerque.

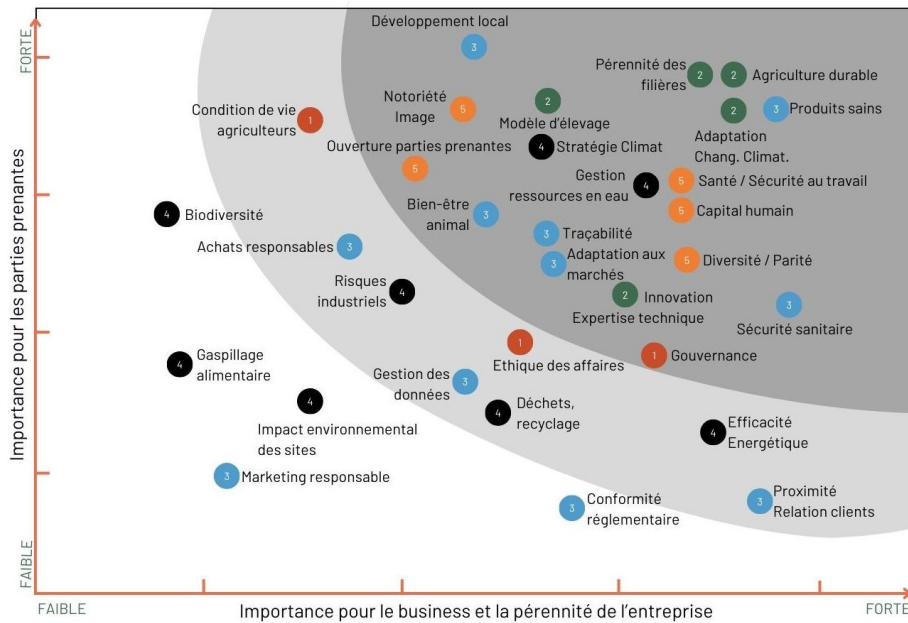
Atoutime, un exemple de succès

Le pôle agricole n'est pas le seul à miser sur le collectif. Depuis 2020, le groupe Advitam s'est associé à ses coopératives partenaires EMC2, NatUp, Noriap et à son franchiseur Teract pour créer une plateforme de distribution unique sur le territoire : Atoutime. La structure mutualise et massifie l'achat ainsi que le stockage des activités de distribution des différents partenaires. En 2023, près de 25 000 tonnes de marchandises ont transité via la plateforme située à Athies, dans le Grand Arras.

B. Nos parties prenantes



C. Matrice de matérialité



Gouvernance

Condition de vie des agriculteurs
Gouvernance
Ethique des affaires

AMONT AGRICOLE

Pérennité des filières
Agriculture durable
Modèle d'élevage
Innovation et expertise technique
Adaptation au changement climatique

PRODUITS RESPONSABLES

Produits sains
Bien-être animal
Traçabilité
Sécurité sanitaire
Gestion des données
Marketing responsable
Conformité réglementaire
Achats responsables
Proximité relation clients
Adaptation au marché
Développement local

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Stratégie climat
Gestion de la ressource en eau
Risques industriels
Biodiversité
Gaspillage alimentaire

CAPITAL HUMAIN

Santé / Sécurité au travail
Capital humain
Diversité / Parité
Notoriété et image
Ouvertures aux parties prenantes

D. Notre Stratégie RSE

UNE RSE ANCRÉE DANS LE PROJET D'ENTREPRISE ET AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le groupe coopératif Advitam, acteur majeur de l'agriculture dans les Hauts-de-France, a fait de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) un pilier central de sa stratégie. Cette démarche, étroitement liée au projet d'entreprise « Advitam 2030 », vise à répondre aux enjeux environnementaux,

sociaux et économiques actuels, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable de l'entreprise.

Dans le cadre de son projet « Advitam 2030 », le groupe a identifié plusieurs défis majeurs à relever :

- **S'adapter** au changement climatique et à la réglementation.
- **Soutenir** une agriculture valorisante et pérenne.
- **Promouvoir** notre modèle coopératif et en rester fier.
- **Accompagner** le renouvellement des générations et encourager de nouveaux modèles agricoles.
- **Réconcilier** l'agriculture nourricière et le grand public.

Une démarche coconstruite intégrant les parties prenantes

Pour répondre à ces enjeux, le groupe Advitam a structuré sa stratégie RSE autour de 6 piliers. Si cette stratégie vise à définir un cap à suivre sur plusieurs années, elle a également vocation à pouvoir être challengée, ajustée et complétée par la vision et la contribution des parties prenantes. Ce fut le cas en 2024, dans le cadre du projet d'entreprise « Advitam 2030 ».

Des consultations et questionnaires ont été réalisés auprès d'un public large : adhérents, administrateurs, conseillers de région, Atouts jeunes, membres des comités de direction du groupe, collaborateurs, délégués syndicaux, et secrétaires de CSE.

Cette consultation a permis de recueillir leur vision du groupe ainsi que leur perception des forces, faiblesses, risques et menaces au regard des enjeux actuels. Le groupe échange aussi de manière régulière avec ses parties prenantes externes : partenaires économiques, unions, etc

E. Nos piliers RSE

GOUVERNANCE

Transparence, éthique, retour économique

1- AMONT AGRICOLE

Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et dans les diversifications responsables

DEVELOPPER des agricultures performantes préservant les ressources et le climat

PERFORMANCE des diversifications autour de l'énergie

DEVELOPPER de nouvelles cultures et filières rémunératrices

ACCOMPAGNER le renouvellement de génération

2- PERFORMANCE ENERGETIQUE & ENVIRONNEMENTALE

Préserver les ressources et lutter contre le réchauffement climatique

REDUIRE nos consommations d'énergie

PRESERVER la biodiversité

GERER nos déchets

REDUIRE nos émissions de CO2

3- CAPITAL HUMAIN

Le valoriser

ASSURER l'égalité des chances

FAVORISER le dialogue social
RESPECTER le code éthique
PRESERVER la Santé et la Sécurité
ENCOURAGER l'expression des talents

4- LES PRODUITS RESPONSABLES

Répondre aux attentes des consommateurs

GARANTIR la sécurité sanitaire des produits
RESPECTER le bien-être animal
DEVELOPPER le réseau de proximité

5- DÉVELOPPEMENT LOCAL : Faire vivre notre territoire et ses habitants

INVESTIR sur le territoire
PERENNISER les emplois
IMPLIQUER les adhérents, clients et les salariés dans le développement du groupe

F. Plan décarbonation

a. Le bilan carbone du groupe

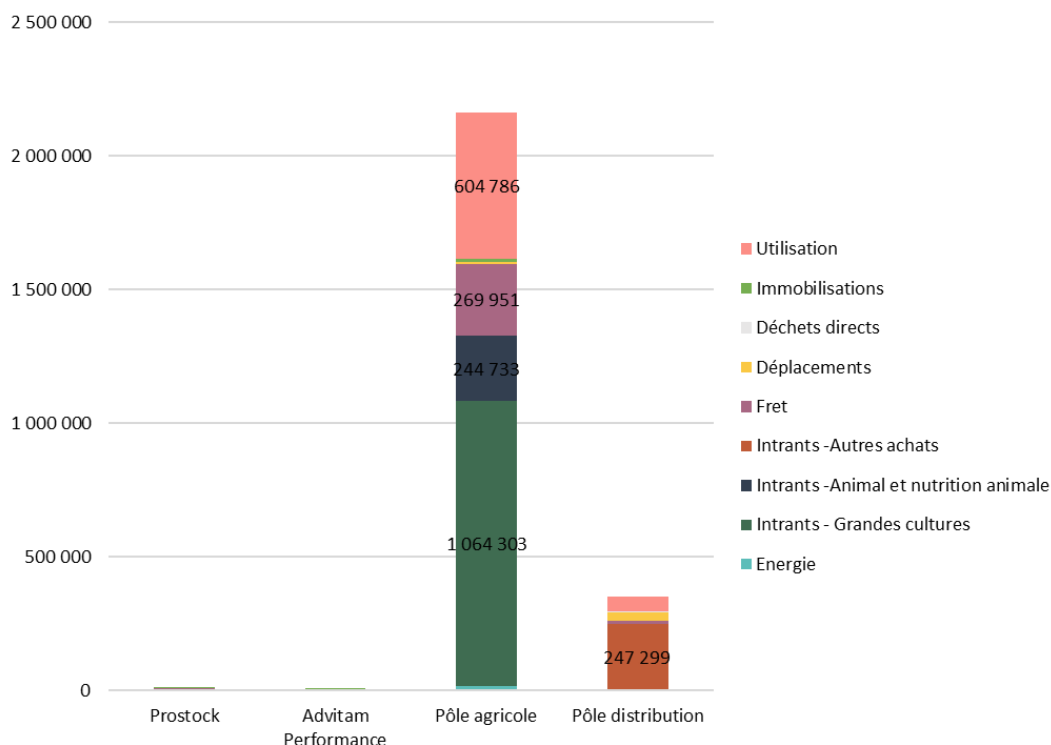
Le groupe Advitam a réalisé en 2023 un bilan carbone portant sur l'exercice 2021/2022 pour l'ensemble du périmètre groupe. 86 % des émissions du groupe Advitam sont liées aux émissions du Pôle Agricole contre 13 % pour le Pôle Distribution. Prostock et Advitam performance représentent respectivement 0,6 % et 0,3 % des émissions totales

Pour le Pôle Agricole,

- 51 % sont liées aux grandes cultures (Unéal et Ternoveo)
- 8 % à la partie animale et nutrition animale
- 12 % sont liées au Fret (dont 56 % grand export fluvial et maritime)
- 27 % liées à l'Utilisation du machinisme agricole.

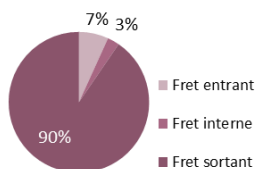
Pour le Pôle Distribution, ce sont les achats des magasins qui représentent les principales émissions (70 % du total du pôle), puis on retrouve les émissions indirectes liées à la vente de combustible (16 %), et enfin les émissions induites par les déplacements des clients vers les différents sites (9 %).

Répartition des postes d'émissions par pôle

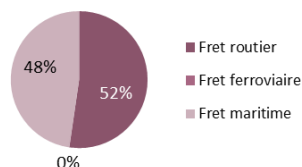


b. Focus Fret

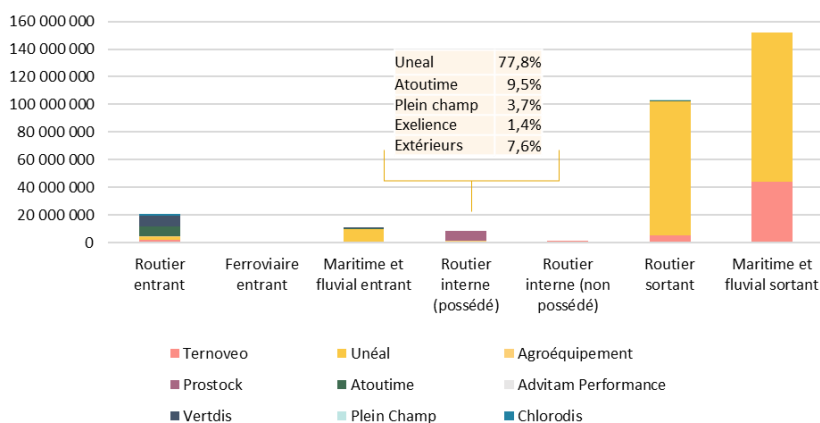
Répartition du type de fret pour l'ensemble du groupe



Répartition du fret par mode



Tonnes de CO₂e par pôle pour le fret



La majorité des émissions du groupe correspondent à plus de 11 500 milliards de tonne.km dont 87 % des tonnes.km parcourues sont pour le grand export (Unéal et Ternoveo). Dans le détail 37 % des émissions du poste Fret sont liés aux exportations pour la Chine, 7 % pour le Maghreb et 2 % pour l'Amérique centrale) et 3 % pour le fluvial. Si le bilan carbone des cargos est bien plus faible que celui du transport routier par camion (0,1 kgCO₂e/tonne.km contre 0,08 kgCO₂e/tonne.km), les distances parcourues sont bien plus importantes (le ferroviaire est 10 fois moins émetteur que le routier avec 0,08

kgCO2e/tonne.km). Le fret entrant correspond à de courtes distances entre les agriculteurs producteurs et les sites de stockage ou à des livraisons pour les sites de distribution ou la partie animale d'Unéal. 75 % des émissions sont associées à Unéal et 18 % à Ternoveo (soit 93 % au pôle agricole) (hors Prostock)

c. La stratégie de décarbonation

Au regard du poids des émissions de GES liées des pratiques agricoles du groupe, des préoccupations des parties prenantes, et de la volonté du groupe Advitam de se recentrer sur ses métiers agricoles, une part importante de la stratégie de décarbonation se concentrera sur les activités agricoles. Pour autant, l'ensemble des métiers seront concernés.

Sur le plan climatique, la stratégie de décarbonation du groupe Advitam visera à engager des actions qui répondront à deux enjeux :

- Atténuation Réduire les émissions de gaz à effet de serre du groupe, en particulier celles liées au secteur agricole et aux exploitations
- Adaptation : mettre en place des pratiques qui permettent aux exploitations agricoles de mieux s'adapter aux effets du changement climatique

A ce jour, le groupe Advitam ne fait pas encore l'objet d'une certification de type SBTI. Toutefois, et notamment dans le cadre de la mise en conformité avec la CSRD, le groupe réfléchit à :

- La mise en place d'un outil de bilan de carbone en interne
- L'écriture d'un plan de décarbonation chiffré reposant sur une méthodologie SBTI
- L'obtention d'une certification / norme au lien avec la RSE et plus particulièrement sur le volet carbon.

L'objectif est de déployer ces actions pour l'exercice 2025/2026.

d. Les actions pour décarboner le fret

Le groupe déploie déjà un certain nombre d'actions visant à décarboner son fret

Actions portées par le groupe Advitam	Statut	Indicateur	Effets observés ou attendus
Formation des chauffeurs à l'éco-conduite et équipement de capteur sur le parc camions Prostock	Lancé en 2019	30 chauffeurs formés	Baisse de la consommation de 1L/100 km par an
Politique d'achat de camions récents pour réduire la consommation	Lancé depuis 2014/2015	A définir	Réduction de 10 à 15 % de la consommation des camions en 10 ans.
Mutualisation de la logistique du pôle agricole sur tous les produits conditionnés grâce à un outil de pilotage	Lancement en 2025	A définir	Réduire la consommation totale du parc grâce à une logistique et des parcours de livraison optimisés
Usage du biogazole alternatif Pur-XTL pour une partie de la flotte camion	Déjà opérationnel	10 camions sur 100	Ce carburant réduit jusqu'à 90 % les émissions de Co2 par rapport à un carburant classique Il réduit de 65 % les émissions de particules fines https://www.altens.fr/produits/pur-xtl/
Usage de péniche pour le transport de céréales	Déjà opérationnel	1,13 Mt de expédiées par Péniche (environ 50 % de la collecte)	Le transport fluvial est 2 à 4 fois moins émetteur que le transport routier
Approvisionnement des usines d'alimentation animale du groupe en partie avec des céréales locales pour réduire les coûts de transport	Opérationnel	A définir	Baisse des distances parcourus par les camions

G. Nos indicateurs

Enjeux majeurs et prioritaires	Risques / Opportunités	Axes R.S.E. Responsabilité Sociétale des Entreprises	Politique RSE	Actions	ICP	Indicateurs	Ref	2024	2023	
Gouvernance Diversité / Parité Capital Humain Condition de vie des agriculteurs	Transparence Ethique Retour économique aux adhérents	Gouvernance <i>Sécuriser le revenu des adhérents</i>	Une Gouvernance basée sur la transparence et la proximité	Représentation des Adhérents		Nombre d'administrateurs Taux de participation aux Conseils d'Administration Nombre de Conseillers de Région Nombre de femmes au CA	E1-1 A E1-1 B E1-1 C E1-1 D	23 76% 141 2	21 77% 144	
				Ristournes		Montant des ristournes distribuées aux adhérents	E1-3	2 701 188,07	1 213 978	
Agriculture durable Pérennité des filières Stratégie Climat Gestion de la ressource en eau Innovation et expertise technique Agriculture durable	Durabilité de l'agriculture Pérennité des filières Diversification Valoriser l'agriculture	Amont Agricole <i>Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et dans les diversifications responsables</i>	Agir collectivement au service de la durabilité des exploitations et promouvoir des diversifications responsables	Développer des Agricultures Responsables		Surfaces couvertes par des DAD (Dutils d'Aide à la Décision) Nombre de CEPP obtenu	E2-1 A E2-1 B	254 266 187733,18	350 230 182 724	
Diversification autour de l'énergie					Nombre d'unité de micro-méthanisation en fonctionnement	E2-2	29	28		
Développement du réseau de proximité Prise Direct'					Nombre de producteurs référencés Prise Direct CA Achat Produits frais réalisé sur les points de vente Prise Direct'	E2-3 A E2-3 B	78 5 570 757	243 10 403 128		
Produits Sains Développement Local Traçabilité Condition de vie des agriculteurs Produits Sains Développement Local Traçabilité Condition de vie des agriculteurs										
Produits sains Traçabilité Agriculture durable Pérennité des filières Sécurité sanitaire Conditions de vie des agriculteurs Adaptation au marché	Des produits sains - Sécurité sanitaire Traçabilité Des produits à vocation santé Développer la proximité entre producteurs et consommateurs Une agriculture en adéquation avec les attentes sociétales	Produits Responsables <i>Proposer des solutions aux nouvelles façons de consommer</i>	Assurer la traçabilité, la qualité et la sécurité alimentaire pour des produits sains et responsables proches des consommateurs	Garantir la sécurité sanitaire des matières premières entrantes et sortantes		% des blés certifiés durables % des colzas certifiés durables % des silos des silos de collecte, stockage et expédition certifiés CSA GFP	E3-1 A E3-1 B E3-1 C E3-1 D			
Développement local Bien-être animal Produits Sains Agriculture Durable Modèle d'élevage Traçabilité Bien-être animal Agriculture Durable Modèle d'élevage						Développer des produits à vocation "santé"		Tonnage de porcs nourris selon le cahier des charges Bleu Blanc Coeur Nombre de techniciens formés au bien-être animal	E3-2 B E3-3	164,2 0
Produits Sains Développement Local Traçabilité Condition de vie des agriculteurs Ouverture aux parties prenantes Adaptation au marché				Développer la proximité Producteurs/Consommateurs		Nombre de points de vente Prise Direct'	E3-4 A	10	11	
Efficacité énergétique Stratégie Climat Impact environnemental des sites	Lutte contre le changement climatique Préservation des ressources	Performance énergétique et environnementale <i>Maximiser notre impact environnemental</i>	Assurer la performance économique de nos activités en réduisant l'impact sur le climat et en veillant à préserver l'environnement et les ressources	Mesurer nos consommations		Consommation moyenne du parc de camions Prostock (litres/100km) Conso kWh/tonne de céréales collectées Conso kWh/m² de surfaces commerciales/jardineries corrigée DJU Conso kWh/m² de surface en agroéquipement	E4-1 A E4-1 B E4-1 C E4-1 D	35,3 25 117,47 36	35,66 21 114 41	
Efficacité énergétique Stratégie Climat Impact environnemental des sites					Réduire nos consommations d'énergie et nos émissions CO2		Nombre Chauffeurs formés Eco-conduite Tonnage céréales expédiées par péniche	E4-2 A E4-2 C	30 1 129 695	27 1 308 340
Déchets, recyclage					Gérer nos déchets		Tonnage des déchets Distribution collectés et traités Tonnages déchets agroéquipements collectés et traités Tonnages déchets agricoles collectés et traités	E4-3 A E4-3 B E4-3 C	1054,65 805,13 1367,2	1007 756 1134 T
Biodiversité					Préserver la biodiversité		Nombre de ruches implantées chez les agriculteurs Tonnage de miel collecté	E4-4 A E4-4 B	153 5,7 T	204 8,4 T
Déchets, recyclage Notoriété et image				Réduire le gaspillage alimentaire		Nombre de paniers repas sauvés via Plénis	E4-5	2 584	7 308	
Santé et Sécurité des collaborateurs Ethique personnelle et professionnelle Impliquer les salariés dans le développement du groupe			Une politique RH inclusive et responsable qui permet à chacun d'exprimer, dans les meilleures conditions, ses savoirs au quotidien dans ses missions, - en accompagnant les collaborateurs à atteindre le meilleur niveau de compétence et d'épanouissement professionnel - en s'attachant à préserver la santé et la sécurité de tous ainsi qu'à assurer l'égalité des chances.	Une charte Santé Sécurité						

Santé / sécurité au travail					▶ Taux de gravité	E5-1 B	2,35	1,9				
					▶ Taux de fréquence	E5-1 C	32,05	27,38				
Ethique des affaires	Capital Humain <i>Valeurs et capital Humain</i>				Un code éthique Groupe	Existence d'un code éthique	E5-2	oui	oui			
Ouvertures parties prenantes					Dialogue Social	Nombre de réunions CHSCT/CCSE/IDUP tenues	E5-3 A	63	38			
						Nombre d'accords d'entreprise signés	E5-3 B	49	10			
Capital humain Diversité / Parité					Egalité des Chances	‰ Homme / Femme	E5-4 A	36 % Femme 64 % Homme	35 % Femme 65 % Homme			
						‰ de femmes au CODIR Groupe	E5-4 B	23%				
Capital humain Diversité / Parité									Nombre de salariés ayant suivi une formation	E5-4 C	1112	1290
									▶ Nombre de salariés en situation de handicap	E5-4 D	84,35	90,77
									‰ de salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel de performance	E5-4 E	99,1%	71%
									‰ de salariés ayant bénéficié d'un entretien de carrière	E5-4 F	51,4%	69%
									‰ de salariés ayant bénéficié d'un bilan des 8 ans	E5-4 G	96,9%	3%
	Nombre d'alternants	E5-4 H	202	216								
	‰ de turnover	E5-4 I	12,77%									
Notoriété et image Ouvertures aux parties prenantes	Développement et accessibilité sur le territoire	Contribuer au dynamisme du territoire	Investir sur son territoire		CA investi sur le territoire Hauts de France	E5-1	20 873 000	28 806 000				
									Pérennité des filières Développement local	Ouverture vers les parties prenantes		
Pérennité des filières Développement local	Développement territorial				Pérenniser les emplois	Nombre de salariés ETP (CDI + CDD)	E5-2 A	2 584	2 608			
						▶ Nombre d'emplois nets créés	E5-2 B	22	84			
Conditions de vie des agriculteurs Développement local					Ouverture du capital d'Advitam Participations aux salariés et aux	Nombre d'adhérents actionnaires d'Advitam Participations	E5-5 A	415	538			
						Nombre de salariés actionnaires d'Advitam	E5-5 B	483	484			
					▶ ICP : Indicateurs Clés de Performance							

3. Un futur florissant

A. Une gestion durable de l'eau

Face aux enjeux environnementaux, Advitam répond présent ! Le groupe coopératif déploie des solutions innovantes pour préserver les ressources naturelles comme l'eau, l'énergie, le sol. De la micro-irrigation à la production d'électricité via la méthanisation, Advitam trace la voie d'une agriculture plus durable et plus résiliente. En tenant compte de la diversité des productions de son territoire, le groupe Advitam s'attache à accompagner ses agriculteurs dans leur changement de pratiques tout en sécurisant leur revenu. L'objectif est de préserver leur rentabilité.

Une gestion durable de l'eau

Entre inondations extrêmes et épisodes de sécheresse, la question de l'eau devient centrale pour de nombreux territoires, dont les Hauts-de-France. Pour le groupe Advitam, une gestion durable de la ressource en eau débute par un retour aux fondamentaux agronomiques. Unéal organise par exemple des visites d'essais, des tours de plaine et des tables rondes montrant le lien entre gestion de l'eau et la matière organique, les couverts végétaux ou encore le choix de variétés plus ou moins tolérantes au stress. La coopérative conduit de nombreux essais sur ce sujet avec des filiales du groupe et des partenaires extérieurs. C'est le cas avec l'entreprise CASA et les essais autour du barbutage en pomme de terre afin de réduire le ruissèlement dans les parcelles.

L'innovation au service d'une économie d'eau

Le groupe s'investit également sur des matériels innovants, comme la micro-irrigation avec Verhaeghe. Ce système apporte l'eau exactement là où la plante en a besoin, et génère en moyenne une économie d'eau de l'ordre de 25 % en pomme de terre, par rapport au système d'enrouleur classique, le tout, en conservant le même niveau de rendement. Après deux ans d'essais, la coopérative commercialisera en 2025 un robot qui permet d'automatiser l'irrigation. Développé par l'entreprise Osiris, ce robot peut générer jusqu'à 30 % d'économie en eau par rapport à un canon standard. La coopérative associe ces pratiques à l'usage d'outils d'aide à la décision (OAD) pour piloter l'irrigation, à l'image d'Irricrop. Connecté aux sondes météo Sencrop, cet outil fournit le bilan hydrique de la parcelle, indique quand déclencher l'irrigation en pommes de terre, et permet, in fine, d'économiser des tours d'eau.

B. Vers un territoire producteur d'énergie

Consciente des enjeux environnementaux et économiques liés à l'énergie, Unéal a été l'un des premiers acteurs du secteur agricole à s'intéresser à la méthanisation en Hauts-de-France, et ce, dès 2015. En s'engageant dans cette transition énergétique, Unéal s'est fixé trois objectifs : pérenniser les exploitations en leur générant des revenus supplémentaires par la production d'énergie, renforcer l'autonomie énergétique des territoires et réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture.

Des micro-méthaniseurs pour les éleveurs

La coopérative a commencé par proposer à ses adhérents d'installer des micro-méthaniseurs par voie liquide pour valoriser leurs lisiers d'élevage en biogaz puis en électricité. Ces installations, de petite taille et faciles à mettre en œuvre, se sont rapidement révélées être une solution pertinente pour diversifier les revenus des exploitations. Forte de son expérience, Unéal a étendu son offre en lançant en 2022 des projets de méthanisation en voie sèche. Cette technologie valorise aussi bien les fumiers de bovins, de volailles ou de porcs, que les cultures intermédiaires. Elle peut donc se déployer sur un plus grand nombre d'exploitations. Aujourd'hui la coopérative compte 28 micro-méthaniseurs sur son territoire, tous types confondus.

Diversifier les productions d'énergie

De nouvelles pistes, à l'image de l'agrivoltaïsme, pourraient être déployées sur le territoire. Les possibilités sont multiples : installation de panneaux solaires sur des bâtiments d'exploitation, mise en

place d'ombrières photovoltaïques au-dessus de cultures, ou encore développement de haies solaires dans les prairies.

C. Agir pour des sols vivants

Le sol joue un rôle crucial dans la productivité agricole et dans l'atténuation du changement climatique, notamment en stockant du carbone. C'est pourquoi Unéal a fait de la préservation et de la régénération des sols une priorité absolue. Depuis 2020, Unéal a mis l'accent sur la recherche et le développement de leviers répondant aux objectifs de conservation et de régénération des sols. Elle a notamment créé quatre Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) qui fédèrent aujourd'hui près d'une cinquantaine d'agriculteurs. La vie du sol est l'axe principal de leurs travaux. Ils décident des essais à conduire et des techniques à expérimenter, puis les mettent en place directement sur leurs exploitations. Les couverts végétaux ressortent comme un des principaux leviers. En 2024, Unéal a dédié près de 450 micro-parcelles d'essais à cette thématique, contre seulement une centaine il y a quatre ans. Les équipes agronomiques d'Unéal se penchent, par exemple, sur les meilleures combinaisons de semence set de pratiques culturales à mettre en place pour produire un colza « bas GES ».

Des approches filières en partenariat

Convaincue que l'adoption des bonnes pratiques la préservation du sol ne peut se faire isolément, Unéal a tissé un réseau de partenariats solides avec des acteurs clés de l'aval, tels que Nestlé, Tereos ou encore Saipol. La coopérative travaille avec ces acteurs afin de proposer un débouché rémunérateur pour les adhérents s'engageant dans cette voie. Depuis deux ans, Unéal et Nestlé ont travaillé à la mise en place de pratiques, dites d'agriculture régénérative, qui contribuent à stocker davantage de carbone dans le sol dans le cadre du projet « Sols Vivants ». 44 adhérents en font partie. Ils sont accompagnés et encouragés à adopter des pratiques vertueuses. Cela passe par un diagnostic et l'identification de leviers de progression basés sur la couverture des sols, la diversité de leur assolement, l'évolution du taux de matière organique, la qualité des sols et l'intensité de travail des sols. Ce partenariat a abouti à la contractualisation annuelle de 17 000 tonnes de blé produit selon ce principe d'agriculture régénérative. Cela représente le tiers des volumes que la coopérative livre habituellement à Nestlé pour son usine de Marconnelle.

85 % des adhérents préoccupés pas la vie des sols

Dans le cadre de la refonte de son offre d'accompagnement, la coopérative Unéal a interrogé ses adhérents pour identifier leurs préoccupations. Sur les 400 adhérents ayant répondu à l'enquête, 85% considèrent l'agriculture régénératrice, la santé et la vie des sols, comme un sujet important pour l'avenir de leur exploitation

D. Faire grandir un jardinage responsable

Au même titre qu'il s'engage à accompagner ses agriculteurs vers des pratiques plus durables, le groupe Advitam s'investit pour proposer à ses clients un jardinage plus responsable. Depuis plusieurs années, le groupe a profondément revu la gamme de produits commercialisés dans ses jardineries. Les intrants naturels ainsi que les produits de biocontrôle gagnent du terrain dans les rayons, limitant ainsi l'usage des produits conventionnels. On y retrouve des paillages à base de chanvre ou de coco qui limitent le développement des mauvaises herbes et conservent l'humidité du sol. Advitam propose également du matériel visant à mieux gérer la ressource en eau, et qui s'adaptent aux différents besoins clients : des gouttes à gouttes avec programmateur, des récupérateurs d'eau, ou des oyas, ces pots à enterrer qui diffusent progressivement l'eau dans le sol.

Au-delà de l'offre de produits, Advitam met l'accent sur l'accompagnement et le conseil en s'appuyant sur l'expertise et la proximité de ses équipes.

E. L'innovation au cœur de notre approche

L'innovation est un pilier de la stratégie du groupe Advitam, en productions animales comme végétales. Elle infuse tous les métiers, à commencer par l'expérimentation. Le groupe allie essais en micro-parcelles et expérimentation de plein champ sur des thématiques de plus en plus complexes, à l'image du dérèglement climatique. Cette démarche s'avère indispensable dans l'identification des gammes et pratiques culturelles innovantes qui associent performance économique et respect de l'environnement. Pour les déployer auprès de ses agriculteurs, le groupe Advitam mise sur un accompagnement de proximité, associant service personnalisé et expertise de ses équipes terrain.

Les essais, au cœur de la démarche Advitam

La conduite d'essais constitue l'une des activités historiques du groupe. Par cette approche, il cherche à d'identifier des produits performants qui répondent aux besoins des agriculteurs et du marché. Cela passe entre autres par de nombreux essais en micro-parcelles, menés en propre ou avec des partenaires. Du côté de Ternoveo, de nombreux essais sont menés sur les biosolutions. A titre d'exemple, en 2022, un seul produit contenant une bactérie fixatrice d'azote était à l'essai. Aujourd'hui, le négoce expérimente entre cinq et six solutions dotées de cette technologie. Cela contribue, entre autres, à un usage optimisé de la fertilisation.

Changement climatique, un axe stratégique

Le groupe a également fait évoluer sa manière de conduire des essais pour aborder des sujets complexes comme le changement climatique. Unéal mène ainsi un projet pluriannuel avec l'Agence de l'eau Artois Picardie sur ce sujet. L'objectif est d'identifier les pratiques culturelles les plus résilientes, identifier des biostimulants utiles pour la gestion des stress, et étudier les interactions entre changement climatique et irrigation. De même, sur la question de la fertilité des sols, Unéal mise sur une complémentarité d'essais. En quatre ans, elle a multiplié par quatre ses essais sur les couverts végétaux. Ternoveo a également pris le virage des couverts à bras le corps en déployant depuis deux ans des essais sur les CIPANs, des cultures Intermédiaires utilisées pour limiter les pertes de nitrates dans les sols.

Le projet Optim'yst : deux systèmes, un triple objectif

Le groupe raisonne aussi sur le long terme, avec le projet Optim'yst, prévu pour 6 ans. Conduit sur 2,5 hectares, il vise à identifier, à l'échelle d'une rotation, les leviers techniques contribuant à atteindre un triple objectif : baisse de 50% des IFT, augmentation de la fertilité des sols et maintien du revenu de l'agriculteur. Unéal compare deux systèmes : l'un dit conventionnel, à l'image des pratiques des agriculteurs de la région, et l'autre dit innovant, intégrant notamment des techniques d'agriculture de conservation des sols. Le projet est mené en collaboration avec le Comité Nord Plants, l'association de producteurs de plants de pomme de terre.

F. Des innovations pour toutes les productions

Des OAD au service de la pomme de terre

La technologie n'a pas vocation à remplacer l'expertise de l'agriculteur et de son conseiller. En revanche, elle peut considérablement aider à gagner en performance. C'est le cas avec l'outil Mileos, déployé par Unéal pour accompagner les producteurs de pomme de terre. Cet Outil d'aide à la décision (OAD) évalue le risque mildiou en s'appuyant sur les données météo fournies par les stations connectées Sencrop d'Unéal, la variété, les dates de plantation et de levée, l'état sanitaire autour de la parcelle et les interventions réalisées, comme l'irrigation.

Alimentation animale, un facteur de performance

L'alimentation animale, véritable levier de productivité, est au cœur des préoccupations d'Unéal. Fort de ses deux usines, Unéal est en mesure d'approvisionner en aliments de qualité ses éleveurs. La coopérative combine expertise de ses équipes et l'usage d'OAD pour accompagner ses adhérents dans l'optimisation de leurs rations. C'est le cas de l'outil Chorus, qui calcule, en fonction du choix de ration, le

gain économique potentiel pour l'éleveur. Unéal dispose également d'un laboratoire à Aire-sur-la-Lys où elle conduit des analyses précises sur la qualité des fourrages de ses adhérents. Avec ces données, les conseillers peuvent, là encore, ajuster et personnaliser le plan d'alimentation pour optimiser la performance. Ils intègrent également dans leurs recommandations les dernières données de la recherche et notamment les travaux de nos partenaires experts comme CCPA. Cela aboutit à l'utilisation d'additifs naturels et innovants dans la plupart des productions, contribuant ainsi à améliorer performance zootechnique, bien-être animal, ou encore qualité des produits !

Parhy, une technologie de stockage unique

Lutter contre les insectes dans les silos, sans insecticide, mais grâce à l'injection d'ozone : voici le principe innovant du projet collaboratif Parhy. Unéal et Ternoveo ainsi que plusieurs partenaires (1) travaillent au développement de cette technologie depuis plusieurs années. La construction, l'implantation et l'instrumentation du démonstrateur sur le silo de Moislains (80) a duré un an. Maintenant qu'il est opérationnel, la phase d'expérimentation débute pour deux ans. Pendant cette période, les partenaires du projet vont travailler ensemble à définir le protocole optimal de lutte : temps d'exposition nécessaire, dose d'ozone à injecter, degrés d'efficacité visé, coût, etc. Pour s'adapter aux changements de pratiques des agriculteurs et continuer de répondre à leurs attentes, le groupe Advitam n'hésite pas à se remettre en question. Chez Unéal comme chez Ternoveo, cette année a été l'occasion de faire évoluer l'offre d'accompagnement à destination des agriculteurs, avec toujours comme priorité la proximité et la performance technique.

G. Réinventer l'accompagnement technique

Pour s'adapter aux changements de pratiques des agriculteurs et continuer de répondre à leurs attentes, le groupe Advitam n'hésite pas à se remettre en question. Chez Unéal comme chez Ternoveo, cette année a été l'occasion de faire évoluer l'offre d'accompagnement à destination des agriculteurs, avec toujours comme priorité la proximité et la performance technique.

L'arrivée des « Club Ferti » chez Ternoveo

Si Ternoveo organisait déjà des visites d'essai avec ses agriculteurs, le négoce est allé plus loin cette année en mettant sur pied ses « Club Ferti ». Deux rencontres ont eu lieu sur l'exercice écoulé, avec comme fil rouge la vie du sol. Organisés sur une matinée, ces rendez-vous allient une partie théorique et une visite sur le terrain en petits groupes d'agriculteurs. Les équipes de Ternoveo ont voulu rendre ces clubs accessibles à un maximum d'agriculteurs, quel que soit leur niveau sur les sujets abordés. Après la réussite de cette première édition, Ternoveo a implanté des essais de cultures intermédiaires afin d'organiser des visites autour de cette thématique lors des prochaines rencontres.

Odacio, la nouvelle offre de service d'Unéal

L'année 2024 marque un tournant dans l'accompagnement proposé par Unéal à ses adhérents avec la création d'une marque dédiée à l'expertise et l'accompagnement : Odacio. Lancée en juin 2024, son objectif est clair : accélérer la transition des exploitations du territoire en misant sur l'innovation et la performance technico-économique. En plus de fournir à l'agriculteur une application de gestion parcellaire, la formule Odacio s'articule autour de huit offres indépendantes et complémentaires. Elles concernent aussi bien les productions végétales qu'animales : réglementation, pilotage des intrants, régénération des sols, bovins lait, etc.

H. Engagé dans des filières créatrices de valeur

Ancrer de la valeur pour les fermes des Hauts-de-France : un leitmotiv pour le groupe Advitam. C'est pourquoi ce dernier s'est lancé dans la structuration et le développement de filières innovantes. L'objectif : créer de nouvelles opportunités de diversification pour ses agriculteurs, tout en répondant aux enjeux climatiques et sociétaux. Grâce à cette impulsion, des carrés de vignes et des élevages de

volailles ont vu le jour au milieu des parcelles de blé et des champs de betteraves historiques. De la construction de l'itinéraire technique à la commercialisation, le groupe Advitam est présent aux côtés de ses agriculteurs à chaque instant.

« Les 130 », pari réussi pour la filière viti-vini

Cinq ans après son lancement, la filière viti-vini de Ternoveo compte aujourd'hui 52 vignerons et s'étend sur 83 hectares. Le collectif « Les 130 » commercialise leur vin auprès de 65 points de vente, principalement chez les cavistes. En 2024-2025, 239 000 bouteilles issues des vendanges 2023 seront commercialisées, tandis qu'en 2023, 48 000 bouteilles des vendanges 2022 avaient été mises sur le marché. Leurs canaux de distribution se diversifient avec un accès à la grande distribution, à de nouveaux cavistes, bars à vin, épiceries, et bien d'autres, permettant ainsi de toucher un public plus large. Un nouveau millésime viendra s'ajouter dans les mois à venir pour les cuvées existantes : Azimute, Parallèle 50, Zénith et Ch'typik.

Recruter et accompagner les producteurs de volaille

Le marché de la volaille est très porteur. La France est depuis 2021 le premier consommateur de poulet en Europe. Par sa présence historique sur le marché et sa vision globale, Unéal se positionne comme un acteur compétitif. Fin 2023, la coopérative a lancé une campagne de recrutement d'éleveurs pour soutenir la demande. Ils sont accompagnés de A à Z : dimensionnement, conduite d'élevage, commercialisation, etc. Les éleveurs des groupements de producteurs bénéficient de contrats pluri-annuels, jusqu'à cinq ans pour les jeunes installés, afin de sécuriser leurs revenus. Ce système de contractualisation rassure les banques pour l'obtention de prêts et donne de la visibilité à l'éleveur.

Une filière lentille 100 % Hauts-de-France

Après une année de test en 2023, Unéal a officiellement lancé sa filière lentille verte ! La coopérative a noué un partenariat avec l'industriel Vivien Paille pour alimenter son usine de Valenciennes. Au printemps 2024, 25 adhérents ont franchi le pas et se sont engagés à hauteur de 140 hectares. Cette culture présente de nombreux atouts. Peu gourmande en intrants, c'est une plante fixatrice d'azote, ce qui la rend intéressante sur le plan technico-économique à l'échelle de la rotation. La coopérative accompagne ses adhérents de l'approvisionnement en semences jusqu'à la récolte, en passant par le suivi technique. Unéal garantit également un débouché rémunérateur par l'assurance d'un prix fixe à ses adhérents.

I. Renforcer l'attractivité et le dynamisme de nos territoires grâce à notre esprit d'équipe

Advitam s'impose comme un acteur incontournable de son territoire. Présent aux différents événements régionaux, le groupe confirme sa volonté de rester au plus près de ses adhérents, de ses clients ainsi que du milieu éducatif. Sur le terrain comme en interne, les équipes cultivent l'esprit d'équipe et des valeurs communes : proximité, partage, ouverture. Les succès de l'année l'illustrent parfaitement, à l'image du semi-marathon des coops, de la déclinaison régionale du Techniday ou encore du partenariat noué avec l'école d'ingénieur Junia.

Un lien fort avec le milieu éducatif

Le groupe Advitam fédère une large diversité de métiers. Par conséquent, pour recruter les collaborateurs ou les adhérents de demain, le groupe Advitam a toujours entretenu un lien fort avec le milieu éducatif. De la Maison Familiale et Rurale à l'école d'ingénieur en passant par le lycée agricole, le groupe a participé à plus d'une trentaine de rencontres avec les élèves et étudiants de ces structures cette année. Le groupe Advitam est allé plus loin en nouant un partenariat avec Junia, une école d'ingénieurs de Lille. Ce partenariat inclut entre autres la participation à des forums métiers, l'animation d'ateliers d'entretien d'embauche, ainsi qu'une réflexion sur l'adéquation entre les programmes et les attentes des entreprises.

Le sens du collectif en interne

Les valeurs coopératives se partagent avec les adhérents, mais également entre collaborateurs. L'organisation du 14ème semi-marathon des coops à Liévin, le 23 septembre 2023, en est le parfait exemple. Après cinq ans d'absence suite au Covid, ce rendez-vous était attendu de tous et fut un réel succès. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2500 participants, 2000 coureurs et marcheurs, 58 coopératives venues de toute la France, 131 partenaires et 120 bénévoles. Au-delà de cet évènement unique, les valeurs de l'entreprise se cultivent au quotidien, en témoigne le déploiement en mai de l'outil Steeple. Ce réseau social interne vise à fluidifier les échanges entre les équipes et à renforcer la collaboration. Au bureau comme sur le terrain, chacun peut poster, partager son quotidien, parler de son expertise métier, réagir aux posts des autres. Un moyen d'amener les collaborateurs à s'exprimer, de développer leur sentiment d'appartenance et de donner une autre dimension à l'information, plus interactive et moins descendante. C'est aussi l'occasion de valoriser les métiers, les Hommes et les succès de tous les jours.

Au plus près du terrain

Cette année encore, le groupe Advitam a participé à de nombreux évènements, réussissant le pari d'associer proximité, expertise et convivialité. Pour sa 10ème édition, le Techniday s'est complètement réinventé, passant d'un seul rendez-vous à quatre demi-journées de rencontres partout sur le territoire. Le groupe était également présent au congrès de la FNSEA à Dunkerque et sur les salons Terres en Fête et Terres de Jim, une belle opportunité pour accueillir adhérents, clients, partenaires, scolaires et candidats sur les stands des entreprises du groupe.

4. NOTE MÉTHODOLOGIQUE DPEF

L'objectif de cette note est d'expliquer la méthodologie appliquée par notre Groupe pour l'établissement de la Déclaration de Performance Extra-Financière (Ci-après « DPEF »).

CADRE LÉGAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du Commerce, notre Groupe est tenu de publier une DPEF consolidée présentant les informations sur la manière dont nous prenons en compte les conséquences sociales et environnementales de nos activités. Notre DPEF reprend l'ensemble des informations requises à l'article L.225-102-1 alinéa III à l'exception des points suivants :

- Actions visant à promouvoir le lien Nation-Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves
- Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire
- Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités
- Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives

DURÉE DE L'EXERCICE

L'ensemble des indicateurs présentés dans notre DPEF sont calculés sur la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de la DPEF s'étend de manière variable à une et jusqu'à quinze sociétés du groupe Advitam selon les enjeux et les indicateurs retenus. De par la diversité de nos activités et de nos métiers (productions agricoles, transport, agroéquipement et distribution), nous avons souhaité adapter le périmètre pour plus de cohérence afin de répondre au mieux aux exigences de la DPEF.

Exemple : le développement des outils d'aide à la décision ne s'applique qu'aux productions agricoles.

MODE DE COLLECTE DES DONNÉES

Le recueil des données se fait auprès des référents identifiés dans les différentes sociétés et services du Groupe.

Les données sont ensuite centralisées et consolidées par le responsable RSE.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS RETENUS :

► ICP : Indicateur clé de performance

1/ GOUVERNANCE : Sécuriser le revenu de nos adhérents (périmètre Coopérative Unéal)

Représentation des adhérents

- **Nombre d'administrateurs** : correspond au nombre d'Administrateurs élus ou dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée Générale 2023 (membres du Conseil d'Administration dont la liste est reprise dans l'extrait KBIS de la Coopérative Unéal).

- ▶ **Taux moyen de participation aux Conseils d'Administration** : Correspond à la moyenne des taux de participations de chaque conseil d'administration tenus en 2023/2024.
- **Nombre de Conseillers de Régions** : Correspond au nombre de Conseillers de région élus ou dont le mandat a été renouvelé lors des assemblées de région de 2023/2024.
- **Nombre de femmes au CA** : correspond au nombre de femmes élus au Conseil d'administration ou dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée Générale 2023

Retour aux adhérents

- **Montant des ristournes aux adhérents** : correspond au montant des ristournes redistribuées aux adhérents actifs suite à la proposition votée lors de l'Assemblée Générale de 2023 (extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la coopérative Unéal de décembre 2023 – 7ème résolution).

2/ AMONT AGRICOLE : Accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et dans les diversifications responsables

Développer une agriculture Responsable

- **Surfaces couvertes par des OAD (Outils d'Aide à la Décision)** : Correspond aux surfaces déployées en hectares bénéficiant d'au moins un Outil d'Aide à la Décision parmi Farmstar, Xanaka, Drone, N tester, Epicles, Beapi, Atlas, Taméo, Mileos, Smag farmer, Geofolia.
- ▶ **Nombre de CEPP obtenu** : correspond au nombre de Certificats d'Economie de Produits Phytosanitaires obtenu par Unéal et Ternoveo sur l'exercice

Développer les sources de diversification et de revenu

- **Nombre unités micro-méthanisation en fonctionnement** : correspond au nombre total d'unités de micro-méthanisation commercialisées par Bioelectric/Agripower grâce la prestation d'Unéal (sur la base des factures de prestation faites à Bioelectric/Agripower) et en fonctionnement au 30 juin 2024.
- **Nombre de producteurs référencés Prise Direct'** : correspond au nombre de producteurs/fournisseurs ayant réalisé un chiffre d'affaires "Produits Frais" avec Prise Direct' sur 2023/2024.
- **Chiffre d'Affaires Achat « Produits frais » réalisé sur les points de vente Prise Direct'** : correspond au Chiffre d'Affaires HT des Achats réalisés en « Produits Frais » entre 1/7/23 et 30/6/24 pour l'ensemble des points de vente Prise Direct' (magasins et Corners).

3/ PRODUITS RESPONSABLES : Proposer des solutions aux nouvelles façons de consommer

Garantir la sécurité sanitaire des matières premières alimentaires

- **Pourcentage des blés certifiés durables** : correspond à la part des volumes de blés collectés par Unéal et Ternovéo qui ont été certifiés 2BSVS.
- **Pourcentage des colzas certifiés durables** : correspond à la part des volumes de colza collectés par Unéal et Ternovéo qui ont été certifiés 2BSVS.
- **Pourcentage des silos de collecte, stockage et expédition certifié « CSA GTP »** : correspond à la part des silos de collecte, de stockage, d'expédition, Unéal et Ternovéo certifiés « CSA GTP ».

Développer des productions à vocation santé.

▶ **Tonnage de porcs commercialisés sous la marque Bleu Blanc Cœur** : correspond au volume de viande de porcs produits par les éleveurs de "La Collégiale" et commercialisé avec la certification "Bleu Blanc Cœur" sur la base des déclaratifs fournis par les chevilleurs et abattoirs.

Respect du Bien-être animal

▶ **Nombre de techniciens formés au bien-être animal** : regroupe l'ensemble des techniciens productions animales ayant suivi une formation « Bien-être animal » au 30 juin 2024.

Développer la proximité entre Producteurs et Consommateurs

▶ **Nombre de points de vente Prise Direct'** : correspond au nombre de magasins Prise Direct' et de Corners (rayons Prise Direct' dans les jardinerie Gamm vert) actifs au 30 juin 2024.

4/ PERFORMANCE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE : Lutte contre le changement climatique et préservation des ressources

Mesurer nos consommations d'énergie

▶ **Conso kWh/m² de surfaces commerciales jardinerie corrigée DJU** : correspond aux consommations d'énergie (électricité et gaz) en kWh par rapport à la surface commerciale des magasins de jardinerie et corrigées des fluctuations climatiques (DJU).

▶ **Conso kWh/m² de surfaces en agroéquipement** : correspond aux consommations d'énergie (électricité et gaz) en kWh par rapport à la surface commerciale de nos bases agroéquipement.

▶ **Consommation kWh/tonne de céréales collectées** : correspond aux consommations d'énergie (électricité et gaz) sur les sites de collecte Unéal et Ternovéo par rapport au tonnage de céréales collectées sur ces sites (toutes espèces).

▶ **Consommation moyenne du parc de camions** : correspond à la consommation moyenne en litres aux 100 km de l'ensemble du parc de camions géré par Prostock (sur la base des relevés télématiques réalisés au niveau de chaque véhicule et en intégrant le carburant gaspillé).

Réduire nos consommations d'énergie et nos émissions de CO2

- **Nombre de chauffeurs formés à l'écoconduite** : correspond au nombre de chauffeurs ayant suivi une formation écoconduite sur l'exercice 2023/2024 (sur la base des feuilles de présence).
- **Tonnage de céréales expédiées par péniche** : correspond au volume de céréales expédié par péniche pour Unéal et Ternovéo sur 2023/2024 et contribuant à la réduction des émissions de CO2
- **Nombre unités micro-méthanisation en fonctionnement** : correspond au nombre total d'unités de micro-méthanisation commercialisées par Bioelectric/Agripower grâce la prestation d'Unéal (sur la base des factures de prestation faites à Bioelectric/Agripower) et en fonctionnement au 30 juin 2024 et qui contribuent à la réduction des émissions de CO2.

Gérer nos déchets

- **Tonnage des déchets collectés et traités par les réseaux de distribution verte**: correspond aux volumes de déchets (bois, cartons, plastique, ppnu et autres déchets) venant des magasins et collectés au niveau des plateformes logistiques (Atoutime) pour être traités et valorisés par une société spécialisée.
- **Tonnage des déchets agroéquipements collectés et traités** : correspond au volume des déchets (huiles usagées, emballages souillés, aérosols, filtres, matériels souillés, flexibles hydrauliques, Liquide de refroidissement, boues d'hydrocarbures, eaux hydrocarburées, eaux lessiviellles) collecté sur les bases d'agroéquipement pour être traité et valorisé par une société spécialisée.
- **Tonnage des déchets agricoles collectés et traités** : correspond au tonnage des déchets agricoles apporté par les agriculteurs sur les sites dédiés Unéal et Ternovéo et repris pour être traité via la filière ADIVALOR.

Préserver la Biodiversité

▶ **Nombre de ruches implantées chez les agriculteurs** : correspond au nombre de ruches installées par Ternovéo chez les agriculteurs au 30 juin 2024.

- **Tonnage de miel collecté** : correspond au volume de miel collecté au 30 juin 2024 par Ternovéo sur le parc de ruches installées.

Réduire le gaspillage alimentaire

- **Nombre de paniers repas sauvés via Phénix** : correspond au nombre de paniers repas qui ont été proposés par les magasins 'Prise Direct' et achetés via l'application de la Start'Up Phénix sur l'exercice 2023/2024

5/ CAPITAL HUMAIN : Valoriser le capital humain

Préserver la Santé et la Sécurité des collaborateurs

- **Une politique Santé/Sécurité** : La politique Santé/Sécurité est diffusée à l'ensemble des sociétés du groupe ADVITAM
 - ▶ **Taux de gravité** : correspond au nombre de jours d'arrêt * 1000/Heures travaillées pour l'ensemble des effectifs du groupe (le décompte est fait en jours calendaires). Lorsqu'une absence porte sur 2 exercices, seuls les jours d'absence jusqu'au 30 juin de l'exercice sont pris en compte.
 - ▶ **Taux de fréquence (TF1)** : correspond au nombre des accidents avec arrêt x 1 000 000/ Heures travaillées sur l'ensemble des effectifs du groupe (le décompte est fait en jours calendaires). Lorsqu'une absence porte sur 2 exercices, seuls les jours d'absence jusqu'au 30 juin de l'exercice sont pris en compte.

Un code éthique groupe :

- **Diffusion aux salariés du groupe d'un code éthique**

Dialogue social

- **Nombre de réunions (CSSCT / CSE) tenues** : correspond au nombre de réunions qui se sont tenues sur l'exercice pour les différentes UES du groupe ADVITAM. (UES Métiers de base, UES Distribution, UES Agroéquipement, UES Négoces).
- **Nombre d'accords d'entreprise signés** : correspond au nombre d'accords d'entreprise signés durant l'exercice 2023/2024 pour les 4 UES (Métiers de base, Agroéquipement, Négoces et Distribution).

Egalité des chances

- **% Homme/Femme** : correspond à la part d'homme et de femme dans les effectifs CDI et CDD du groupe Advitam

Effectif CDI = présent fin de mois - heures contractuelles / 151,67

Effectif CDD : heures travaillées mois / 151,67

- **Nombre de salariés ayant suivi une formation** : correspond au nombre total de salariés en CDI ayant validé une formation sur l'exercice 2023/2024. Ne sont comptabilisées que les formations terminées au 30 juin 2024. Sont exclus du décompte les alternants et les stagiaires. Par ailleurs, si un salarié a suivi plusieurs formations durant l'exercice, cela ne comptera que pour un dans le décompte.

- **% des salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel de performance** : correspond à la part de salariés CDI ayant bénéficié de cet entretien par rapport au nombre total de salariés CDI présents sur la période 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, diminué du nombre de personne ayant quitté l'entreprise au cours de la campagne.
- **% des salariés ayant bénéficié d'un entretien de carrière** : correspond à la part de salariés CDI concernés ayant bénéficié de cet entretien par rapport au nombre total de salariés CDI faisant partie de la population concernée par l'entretien de carrière dans l'année en question. Cet entretien est réalisé tous les 2 ans hormis pour le pôle distribution qui est au rythme annuel.
- **% des salariés ayant bénéficié d'un bilan 6 ans** : concerne les salariés en CDI ayant une présence égale à 6 ans au cours de l'année 2023. Il correspond à la part des salariés CDI ayant bénéficié de cet entretien par rapport au nombre total de salariés CDI présents depuis 6 ans.
- **Nombre d'alternants** : correspond au nombre de salariés en alternance présents sur l'exercice 2023/2024
- **► Nombre de salariés en situation de Handicap** : correspond au nombre de salariés identifiés « en situation de handicap » (personne dont l'altération des capacités sensorielles, physiques, psychiques ou mentales réduit, sans pour autant les interdire, ses possibilités d'accéder au marché du travail et d'y occuper un emploi pérenne) sur l'ensemble des effectifs du Groupe Advitam présent sur l'année 2023 et ramené en Equivalent Temps plein (conformément à la déclaration OETH). Cet indicateur est calculé sur l'année civile et non l'année fiscale (en cohérence avec les années précédentes). L'indicateur est calculé à partir des moyenne ETP sur l'année, non majorés pour les salariés de plus de 50 ans.
- **% de femmes au Codir Groupe** : correspond à la part de femmes dans le Codir groupe
- **% de turnover** : correspond au taux de rotation des collaborateurs. Il s'agit de la moyenne entre le nombre d'entrées en CDI et le nombre de sorties en CDI, divisé par l'effectif total du groupe

$$\text{Turnover annuel} = ((\text{Entrées A} + \text{Sorties A}) / 2) / \text{Effectif Juin A-1}$$
 Ce taux prend en compte les passages de CDD en CDI et neutralise les mutations internes au groupe
- **Nombre de salariés ayant bénéficié d'une mobilité interne** : correspond au nombre de mutations internes au groupe en ETP

6 / DÉVELOPPEMENT LOCAL : FAIRE VIVRE NOTRE TERRITOIRE

Investir sur le territoire

- **Chiffre d'Affaires investi sur le territoire Hauts de France** : correspond au montant des investissements faits par les différentes sociétés du groupe sur le territoire des Hauts-de-France et dont la réalisation s'est terminée sur l'exercice DPEF 2023/2024.

Créer de l'emploi

- **Nombre de salariés ETP (CDI + CDD)** : correspond à la moyenne mensuelle des effectifs ETP (CDI et CDD) présents fin de mois - heures contractuelles / 151,67) sur l'exercice de juillet 2023 à juin 2024.
- **► Nombre d'emplois nets créés** : correspond à la différence entre le total des embauches CDI et le total des sorties CDI sur les différentes sociétés du Groupe pour 2023/2024. Les sorties réalisées

post-paie sont comptabilisées sur le mois suivant. En cas de sortie après la paie de juin de l'exercice précédent, la sortie est donc comptabilisée en juillet de l'exercice considéré.

Implication dans le développement du Groupe :

- **Nombre de salariés actionnaires d'ADVITAM Participations** : correspond au nombre de salariés du groupe ADVITAM détenteurs d'actions « ADVITAM Participations » au 30 juin 2024.
- **Nombre d'adhérents actionnaires d'ADVITAM Participations** : correspond au nombre d'adhérents de la coopérative Unéal détenteurs d'actions « ADVITAM Participations » au 30 juin 2024.